

La Fondation « Fonds du sport vaudois » augmente ses contributions

Les infrastructures sportives seront les principales bénéficiaires

La Fondation « Fonds du sport vaudois » (FFSV), chargée par le Conseil d'Etat de répartir la part des bénéficiaires annuels de la Loterie romande dévolue au sport vaudois, s'est réunie une quatrième et dernière fois pour l'exercice 2017. Principale décision, la FFSV a décidé d'augmenter considérablement son aide financière à la construction et rénovation d'infrastructures sportives. Le Conseil de Fondation a aussi augmenté les subsides d'autres types d'aides parmi lesquels le soutien aux sportifs et clubs de l'élite. Ce sont au total plus de 2 millions de francs supplémentaires qui devraient être alloués.

Dans sa séance automnale, sous la présidence de Marco Astolfi, le Conseil de la Fondation « Fonds du sport vaudois », soucieux de répondre aux besoins du sport vaudois, a décidé d'augmenter son soutien à la construction et à la rénovation d'infrastructures sportives. En effet, tout nouveau projet déposé dès le 1^{er} janvier 2018 pourra être soutenu à hauteur de 20% pour le premier million d'investissement – ce plafond est à ce jour fixé à 750'000.- francs – puis à raison de 5% sur le solde. Auparavant, ces taux étaient respectivement de 15% et 3%. En ce qui concerne les rénovations, le taux passe de 10% à 15% tout en bénéficiant, dès l'année prochaine, également du même rehaussement du plafond à un million ainsi que du nouveau taux de 5% au-delà de cette limite. Selon les estimations du Bureau de la FFSV, ces nouvelles directives vont permettre de distribuer en moyenne 1.1 million supplémentaire par année avec l'espoir que cette manne additionnelle aidera à la concrétisation de davantage de projets communaux.

Dans cette même séance, le Conseil de Fondation a également augmenté ses soutiens financiers pour un total de 750'000.- francs dans différentes parts existantes sur un montant global de plus de 9 millions de francs. Viennent en tête les clubs sportifs en sport d'élite avec 300'000.- francs supplémentaires et les sportifs d'élite individuels avec 200'000.- francs de plus, suivis par les associations cantonales bénéficiant d'une augmentation de l'enveloppe de 150'000.- francs et 100'000 francs supplémentaires répartis entre le matériel sportif des clubs et les manifestations. Le Conseil de Fondation a également créé une nouvelle part qui permettra de soutenir, pour un total de 200'000.- francs, les Centres Régionaux de Performance (CRP), donnant ainsi une aide non négligeable aux disciplines sportives travaillant à la promotion de la relève.

Notons encore que le « Fonds du sport vaudois » souhaite garantir la qualité d'accueil de la Maison du sport vaudois, établie à Leysin, et a, de ce fait, augmenté son soutien aux frais d'exploitation de 200'000.- francs. L'objectif est de dépasser les 8'000 nuitées en 2018, nuitées qui se répartissent quasiment à parts égales entre les clubs et associations, les écoles obligatoires ainsi que les formations Jeunesse et Sport. Toute la diversité de la pratique sportive est donc représentée dans la station leysenoude.

Avec un total de onze parts dès 2018, le « Fonds du sport vaudois » propose une grande variété de types de soutiens et souhaite, avec ces plus de 2 millions supplémentaires sur le budget 2018, répondre au plus près aux besoins du tissu sportif cantonal.

Le Mont-sur-Lausanne, le 14 décembre 2017

Informations complémentaires pour la presse :

Marco ASTOLFI – président de la Fondation « Fonds du sport vaudois » – 078 765 60 70

Philippe RUPP – secrétaire général de la Fondation « Fonds du sport vaudois » – 021 316 39 35